

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

MATHESON TRI-GAS, INC.
959 ROUTE 46 EAST
PARSIPPANY, NEW JERSEY 07054-0624

CONTACT D'URGENCE:
CHEMTREC 1-800-424-9300
INFORMATIONS DE CONTACT:
973-257-1100

SUBSTANCE: METHANE, COMPRESSED GAS

APPELLATIONS COMMERCIALES/SYNONYMES:

MTG MSDS 58; Fire Damp; Marsh gas; Methyl hydride; Gaz naturel; Méthane; UN 1971; R50; CH₄; MAT14160; RTECS PA1490000

FAMILLE CHIMIQUE: hydrocarbures, gaz

DATE DE PRÉPARATION: Janv 24 1989

DATE DE RÉVISION: Sept 13 2007

2. COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT: Méthane
NUMÉRO CAS: 74-82-8
POURCENTAGE: 100.0

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

INDICES NFPA (ÉCHELLE DE 0 A 4): SANTÉ=1 INCENDIE=4 RÉACTIVITÉ=0



SOMMAIRE DES MESURES D'URGENCE:

COULEUR: incolore

FORME PHYSIQUE: gaz

ODEUR: inodore

PRINCIPAUX RISQUES POUR LA SANTÉ: gêne respiratoire

DANGERS PHYSIQUES: Gaz inflammable. Peut provoquer un incendie instantané. Des décharges électrostatiques peuvent être produites en cas d'écoulement, d'agitation, etc.

RISQUES SUR LA SANTÉ:

INHALATION:

EXPOSITION A COURT TERME: nausée, vomissement, gêne respiratoire, rythme cardiaque irrégulier,

céphalée, somnolence, fatigue, étourdissement, désorientation, oscillations d'humeur, sensation de fourmillement, perte de coordination, suffocation, convulsions, perte de conscience, coma

EXPOSITION A LONG TERME: aucune information disponible

CONTACT CUTANÉÉ:

EXPOSITION A COURT TERME: aucune information sur les effets néfastes importants

EXPOSITION A LONG TERME: aucune information disponible

CONTACT OCULAIRE:

EXPOSITION A COURT TERME: aucune information sur les effets néfastes importants

EXPOSITION A LONG TERME: aucune information disponible

INGESTION:

EXPOSITION A COURT TERME: l'ingestion de gaz est improbable

EXPOSITION A LONG TERME: aucune information disponible

4. PREMIERS SOINS

INHALATION: En cas de problème, transporter la victime dans une zone non contaminée. Donner respiration artificielle si ne bouché pas. Si la respiration est difficile, l'oxygène devrait être géré par le personnel qualifié. Obtenez une attention médicale immédiate.

CONTACT CUTANÉÉ: Laver les parties exposées de la peau avec de l'eau savonneuse.

CONTACT OCULAIRE: Rincer abondamment les yeux à l'eau claire.

INGESTION: Si un grande quantité est ingesté, consulter un médecin.

REMARQUES AU MÉDECIN: En cas d'inhalation, considérer l'oxygène.

5. MARCHE A SUIVRE POUR COMBATTRE UN INCENDIE

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Grave danger d'incendie. Grave danger d'explosion. Les contenants sous pression risquent d'éclater ou d'exploser s'ils sont exposés à une source de chaleur assez forte. Les mélanges vapeur/air sont explosifs au-dessus du point d'éclair. Des décharges électrostatiques peuvent être produites en cas d'écoulement ou d'agitation, ce qui risque de causer une inflammation ou une explosion.

MOYEN D'EXTINCTION: dioxyde de carbone, poudre chimique ordinaire

Incendies importants: Utiliser de la mousse ou inonder avec un fin brouillard d'eau.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE: S'il n'y a pas de danger, déplacer le contenant à l'écart des lieux d'incendie. Pour les incendies dans les zones de fret ou d'entreposage: Refroidir les récipients avec de l'eau à l'aide d'une lance télécommandée sur affût ou de lances moniteurs jusqu'à ce que le feu soit éteint. Si ce n'est pas possible, prendre les précautions suivantes: Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée. Laisser brûler le feu. Se retirer immédiatement si le son provenant du

purgeur d'air de sécurité s'élève ou si les réservoirs se décolorent au cours de l'incendie. Pour les réservoirs, wagons-citernes ou camions-citernes : Si possible, arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Laisser brûler à moins que la fuite puisse être arrêtée immédiatement. Pour les plus petits réservoirs ou les plus petites bouteilles, éteindre le feu et isoler des autres substances inflammables. Rayon d'évacuation: 800 mètres (1/2 mille). Arrêter l'écoulement de gaz.

POINT D'ÉCLAIR: -369 F (-223 C)

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE: 5.0%

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE: 15%

AUTO-INFLAMMATION: 999 F (537 C)

6. MARCHE A SUIVRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

REJET EN MILIEU DE TRAVAIL:

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources d'inflammation. Si possible, arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Réduire les vapeurs avec de l'eau pulvérisée. Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée. Retirer les sources d'inflammation. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

STOCKAGE: Entreposer et manutentionner conformément aux règlements et aux normes en vigueur. La mise à la terre et la mise à la masse sont nécessaires. Soumis aux règlements relatifs à l'entreposage: OSHA 29 CFR 1910.101 (É.-U.). Tenir à l'écart des substances incompatibles.

8. CONTROLES EN CAS D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:

METHANE, COMPRESSED GAS:

Alcane de gaz d'hydrocarbure aliphatique (C1-C4):

1000 ppm ACGIH TWA

Méthane:

Aucune limite d'exposition en milieu de travail déterminée.

Alcane de gaz d'hydrocarbure aliphatique (C1-C4):

1000 ppm ACGIH TWA

VENTILATION: En présence de concentrations explosives d'une matière, l'équipement de ventilation doit être antidéflagrant. Fournir un système de ventilation par évacuation locale. Se conformer aux limites d'exposition en vigueur.

PROTECTION OCULAIRE: Protection oculaire non requise mais recommandée.

VETEMENTS: Un vêtement de protection n'est pas requis.

GANTS: Porter des gants appropriés qui résistent aux produits chimiques.

RESPIRATEUR: Dans des conditions d'utilisation fréquente ou d'exposition forte, une protection respiratoire peut être nécessaire. La protection respiratoire est classée par ordre croissant (minimum au maximum). Lire les mises en garde avant l'utilisation.

Pour des concentrations inconnues ou qui présentent un danger immédiat pour la vie ou la santé -

Tout appareil respiratoire à adduction d'air à masque complet qui fonctionne par pression ou tout autre mode de pression positive en combinaison avec un appareil respiratoire autonome auxiliaire fonctionnant par pression ou tout autre mode de pression positive.

Tout appareil respiratoire autonome muni d'un masque facial complet, commandé par pression ou selon un autre mode à surpression.

9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE: gaz

COULEUR: incolore

ODEUR: inodore

GOUT: fade

POIDS MOLÉCULAIRE: 16.04

FORMULE MOLÉCULAIRE: C-H4

POINT D'ÉBULLITION: -260 F (-162 C)

POINT DE CONGÉLATION: -297 F (-183 C)

PRESSION DE VAPEUR: 760 mmHg @ -161 C

DENSITÉ DE LA VAPEUR (air=1): 0.555

GRAVITÉ: Sans objet

DENSITÉ: 0.717 g/L @ 0 C

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: 3.5% @ 17 C

PH: Sans objet

VOLATILITÉ: Sans objet

SEUIL DE L'ODEUR: Pas disponible

TAUX D'ÉVAPORATION: Sans objet

VISCOSITÉ: 0.01118 cP @ 27 C

COEFFICIENT DE PARTAGE EAU/HUILE: Sans objet

SOLUBILITÉ DU SOLVANT:

Soluble: alcool, éther, benzène, solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ: Stable à des températures et des pressions normales.

CONDITIONS A ÉVITER: Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources

d'inflammation. Les contenants risquent d'éclater ou d'exploser si exposés à la chaleur.

INCOMPATIBILITÉS: halogènes, matières oxydantes, matières combustibles

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:

Produits de décomposition thermique: oxydes de carbone

POLYMÉRISATION: Ne se polymérisera pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

METHANE, COMPRESSED GAS:

DONNÉES TOXICOLOGIQUES: 326 gm/m³/2 heure(s) inhalation-souris LC50

NIVEAU DE TOXICITÉ AIGUE:

Légèrement Toxique: inhalation

Méthane:

DONNÉES TOXICOLOGIQUES: 326 gm/m³/2 heure(s) inhalation-souris LC50

NIVEAU DE TOXICITÉ AIGUE:

Légèrement Toxique: inhalation

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

SORT ET TRANSPORT:

KOW: 724.44 (log = 2.87) (évalué à partir de la solubilité dans l'eau)

KOC: 2192.80 (log = 3.34) (évalué à partir de la solubilité dans l'eau)

CONSTANTE DE LA LOI D'HENRY: 4.6 E -4 atm-m³/mol

BIOCONCENTRATION: 1.68 (évalué à partir de la solubilité dans l'eau)

PROCÉDÉS AQUATIQUES: 1.0416679 hours (Modèle rivière : 1 m profondeur; 1 m/s vitesse, 3 m/s vent)

SOMMAIRE ENVIRONNEMENTAL: Relativement non persistant dans l'environnement. Ne devrait pas se lessiver dans le sol ou les sédiments. S'accumule très peu dans les corps d'organismes vivants. Sévapore modérément de l'eau.

13. RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements en vigueur. Soumis aux règlements sur l'élimination: EPA 40 CFR 262 (É.-U.). Numéro(s) du déchet dangereux: D001.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

U.S. DOT 49 CFR 172.101:
NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION: Méthane comprimé
NUMERO D'IDENTIFICATION: UN1971
CLASSE OU DIVISION DE RISQUE: 2.1
CONDITIONS MARQUANTES: 2.1
LIMITATIONS DES QUANTITÉS:
AÉROBUS OU TRAIN DE VOYAGEURS: Interdit
AVION CARGO SEULEMENT: 150 kg



TRANSPORT CANADIEN DE MARCHANDISES DANGEREUSES:
NOM D'EXPEDITION: Méthane comprimé
UN NUMERO: UN1971
CLASSE: 2.1

15. RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

REGLEMENTS DES É.U.:

CERCLA SECTIONS 102a/103 SUBSTANCES DANGEREUSES (40 CFR 302.4): Non réglé.

SARA TITLE III SECTION 302 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (40 CFR 355.30): Non réglé.

SARA TITLE III SECTION 304 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (40 CFR 355.40): Non réglé.

SARA TITLE III SARA SECTIONS 311/312 CATÉGORIES DANGEREUSES (40 CFR 370.21):

AIGU: Oui

CHRONIQUE: Non

INCENDIE: Oui

RÉACTIF: Non

DÉGAGEMENT SOUDAIN: Oui

SARA TITLE III SECTION 313 (40 CFR 372.65): Non réglé.

PROCESSUS EN MATIERE DE SÉCURITÉ SELON L'OSHA (29CFR1910.119): Non réglé.

REGLEMENTS DE L'ÉTAT:

Proposition 65 de la Californie: Non réglé.

REGLEMENTS CANADIENS:

CLASSIFICATION SIMDUT: A, B1.

ETAT D'INVENTAIRE NATIONAL:

REPERTOIRE AMERICAIN (TSCA): Repris dans la liste d'inventaire.

AVIS D'EXPORTATION 12(B) TSCA: N'est pas listé.

INVENTAIRE DU CANADA (DSL/NDL): Repris dans la liste d'inventaire.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

SOMMAIRE DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX FICHES SIGNALÉTIQUES

8. CONTROLES EN CAS D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

©Copyright 1984-2007 MDL Information Systems, Inc. Tous droits réservés.

MATHESON TRI-GAS, INC. NE FAIT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT RELATIVE À TOUTE GARANTIE OU DÉCLARATION À L'ÉGARD DU PRODUIT ET DES RENSEIGNEMENTS DANS LES PRÉSENTES, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. MATHESON TRI-GAS, INC. NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE BLESSURE CORPORELLE, DE TOUT DÉGÂT À LA PROPRIÉTÉ NI DE TOUT DOMMAGE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (COMPENSATOIRE, INDIRECTE, EXEMPLAIRE OU AUTRE) DÉCOULANT D'UNE PUBLICATION OU D'UNE UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS DANS LES PRÉSENTES, NI DE LA CONFIANCE QU'ON PUISSE LEUR ACCORDER.